

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: **Ecole Vio Malherbe - MJ. Joly S.à r.l. en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 15.12.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **07.02.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Marie-José Joly, liquidatrice, rue de Bourg no 11, 1003 Lausanne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que la liquidatrice se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(02625984)